Advans SA, SICAR

Renforcement du groupe Advans, un réseau international d'institutions financières

FRANCE

Advans SA, SICAR a été créée en 2005 pour donner accès à des services financiers adaptés aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME) ainsi qu'à d'autres populations disposant d'un accès mal adapté, limité ou d'aucun accès aux services financiers classiques dans les pays en voie de développement, les pays émergents ou à risques.

L'ambition d'Advans est de construire un groupe modèle d'institutions financières qui contribuent à renforcer les entreprises locales, à créer et maintenir l'emploi ainsi qu'à améliorer le niveau de vie des clients, dans le but de favoriser le développement économique et social tiré par le secteur privé en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. Advans dispose actuellement de neuf filiales en Afrique et en Asie. La plupart des clients finaux sont des MPME, dont beaucoup sont dirigées par des femmes. Par ailleurs, plusieurs filiales cherchent maintenant à se développer dans les zones rurales. Au fil des années, Oikocredit a financé plusieurs filiales d'Advans, notamment au Cameroun, au Ghana, en Tanzanie et au Cambodge.

Le groupe Advans est en passe de devenir un réseau de microfinance de premier plan, en particulier en Afrique où, avec une structure efficace et organisée, il améliore en permanence sa performance financière.

Advans SA, SICAR est partenaire d'Oikocredit depuis 2016.

Info partenaire

FAITS	
Secteur	Services financiers
Site web	www.advansgroup.com

Date de dernière synchronisation avec les données les plus récentes : 23 septembre 2022

Oikocredit international

I: www.fr.oikocreditacceptance.nl E: gestion.investisseurs-at-oikocredit.org@example.com

Ce document a été rédigé par Oikocredit, Ecumenical Development Cooperative Society U.A. (Oikocredit International) avec le plus grand soin sur la base de ses connaissances et convictions au moment de sa rédaction. Oikocredit International ne garantit pas son contenu et son exhaustivité et décline toute responsabilité quant aux pertes que pourrait entraîner l'usage de ces informations.